

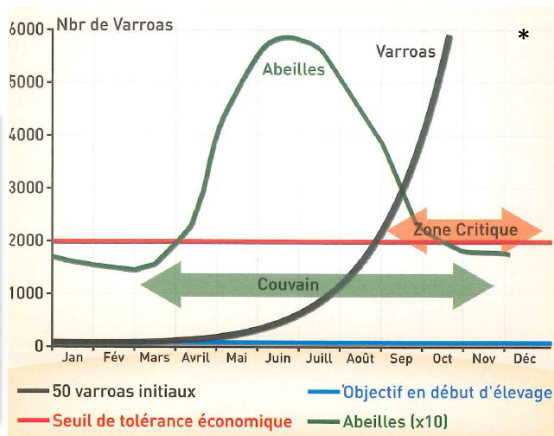
Traitement contre varroa : quand faut-il traiter ?

La période de commande de vos traitements dans la lutte contre varroa est arrivée.

Le traitement d'été est indispensable à la santé de vos colonies d'abeilles !

Le traitement subventionné cette année est l'Apivar®.
C'est le traitement ayant l'efficacité moyenne la meilleure et la plus répétitive

Son objectif est de réduire rapidement la population de varroas en fin de saison apicole pour que les abeilles d'hiver (fabriquées à la fin de l'été) soient le moins parasitées possible et ainsi d'anticiper l'hivernage et la saison suivante.



Une période critique de transition est présente en fin de saison apicole en lien avec la décroissance de la population d'abeilles.

- En été jusqu'à 80% des varroas sont cachés à l'intérieur du couvain operculé.
- Lorsque l'activité d'élevage se réduit, de plus en plus d'abeilles et de couvain se retrouvent infestés.

Moins
d'abeilles



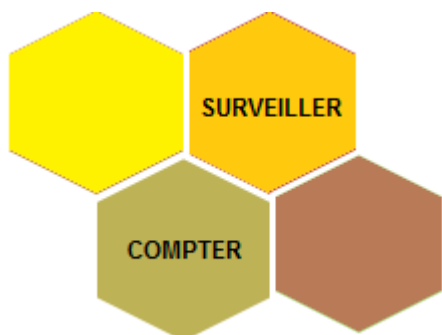
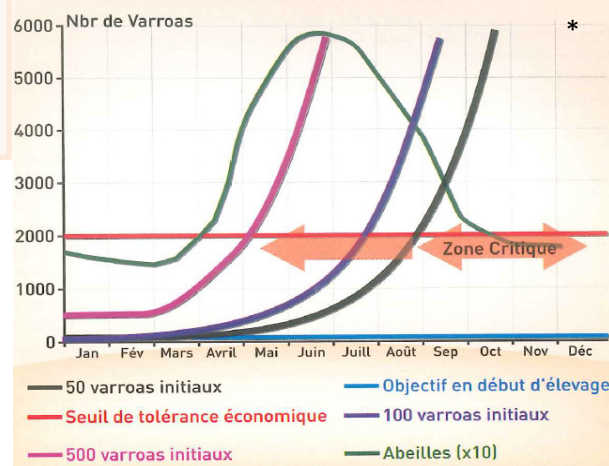
Plus de
varroas



une situation
critique à
maîtriser

Les traitements estivaux sont cruciaux pour réduire la population de varroas pour la saison.

On constate qu'une infestation de printemps légèrement plus importante peut avoir des conséquences sur la saison apicole à suivre. Afin d'éviter la varroose (maladie causée par une pression varroa trop importante), il peut alors être nécessaire d'avancer le traitement ou de mettre en place des mesures de lutte zootechniques.



Afin d'évaluer l'infestation
de vos colonies !



Les
aviez-
vous
vus ?



Des traitements contre varroa sont disponibles et peuvent être utilisés en fonction de la période.

Traitement estival

Ces 3 médicaments sont disponibles pour le traitement estival
Et si nécessaire comme traitement de rattrapage en tout début de saison apicole :

- **Apivar®** : médicament sous forme de lanières à base d' amitraz qui agit par contact.
- **Apistan®** : médicament sous forme de lanières à base de tau-fluvalinate qui agit par contact.
- **Apilife Var®** : médicament à base de thymol, camphre, eucalyptus et lévomenthol qui agit par inhalation et par contact. Ce médicament fonctionne par évaporation, ce qui ne rend ces médicaments utilisables qu'à certaines températures (l'idéal entre 20 et 25°C).

2 autres traitements sont disponibles :

Api Bioxal®

- Traitement à base d'acide oxalique
- Très efficace : 90 à 95 % d'efficacité hors couvain.
- Il peut être utilisé pour le traitement des essaims et comme traitement de rattrapage hivernal (novembre / décembre).
- à utiliser par dégouttement ou par sublimation.

Maqs®

- Bandes imprégnées d'acide formique contenues dans un papier assurant une libération contrôlée.
- Seul traitement capable de tuer le varroa dans les cellules de couvain operculé.
- Les effets indésirables ne sont pas négligeables avec parfois arrêt de ponte, pertes de reines, mortalité du couvain.
- A utiliser en saison sur une colonie ayant au moins 6 cadres de couvain lorsque les conditions de température le permettent (entre 10 et 29,5°C).



Les traitements utilisés hors autorisation ne présentent pas les mêmes garanties en termes d'efficacité et peuvent être dangereux pour les abeilles et pour la sécurité de l'utilisateur. Ils sont interdits. De plus, ils peuvent participer à créer des résistances et résidus possibles dans la cire et le miel.

Point déclaration obligatoire

Petit rappel : la déclaration des colonies et ruchers est obligatoire dès la première colonie. Cette déclaration doit être renouvelée tous les ans dorénavant entre le 01 septembre et le 31 décembre de chaque année pour tous les apiculteurs.

Toutes les informations sont disponibles sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Actualités *Aethina tumida*

Aucun nouveau foyer déclaré en Calabre ou en Sicile en 2017.

